

atteint le niveau de 120% en 1978-79. Cependant, compte tenu des caprices d'une pluviométrie irrégulière, insuffisante et mal répartie, qui rend aléatoire les résultats de la production agricole, le gouvernement a mis l'accent aussi sur l'aménagement des zones irrigables comme moyen efficace pour assurer l'autosuffisance alimentaire à moyen et long terme d'où la création, en 1979, de l'Office national des aménagements hydro-agricoles.

Second volet de l'activité des populations nigériennes, l'élevage a également bénéficié de la sollicitude du gouvernement durant ces années. Il a fallu d'abord reconstituer puis consolider ce capital précieux gravement décimé par les années de sécheresse. À cet effet, le Conseil militaire suprême a redistribué des animaux aux éleveurs sinitrés. Pour cela, il a été créé quatre centres de multiplication et il a été mis en place des centres d'emboûche pour les bovins et des ranchs fourragers. Le résultat de cette action est que par rapport à la situation qui prévalait avant la sécheresse, le cheptel nigérien est aujourd'hui quasiment reconstitué à plus de 70% pour les bovins, 99% pour les ovins et 110% pour les caprins.

Les efforts accomplis dans le secteur agro-pastoral sont allés de pair avec les réalisations en matière hydraulique, urbaine et pastorale. Un ministère spécifique de l'Hydraulique sera créé, dès 1974, pour concevoir une politique rationnelle de l'eau et coordonner les actions dans ce domaine et il lui sera adjoint plus tard l'environnement pour montrer toute l'ampleur que le gouvernement attache aux conditions de vie de la population.

### **Santé et Éducation**

En matière de santé, il a fallu de prime abord en 1974, redéfinir la politique de la santé au Niger, compte tenu de la centralisation extrême, d'une médecine axée sur l'aspect curatif et les hôpitaux, des implantations infrastructurales aberrantes, une logistique négligée et insuffisante, un approvisionnement en médicaments défectueux sinon inexistant.

Depuis lors, "l'objectif santé pour tous en l'an 2000" que le Niger a fait sien a conduit le gouvernement à accéléré le rythme de construction d'infrastructures de base telles que dispensaires, maternités et centres de protection maternelle et infantile, et à développer le système des soins de santé primaires tout en mettant en place un vaste programme de médecine préventive touchant l'ensemble de la population.

Il existe actuellement une quarantaine de médecins nigériens et on espère qu'à partir de 1985 l'École de santé de l'Université de Niamey fournira une trentaine de médecins par an. Le personnel de soins infirmiers et para-médical, dans lequel le Canada intervient en fournissant des bourses de formation, a été nettement accru de 1974 à nos jours.

Le secteur de l'Éducation nationale a également fait l'objet dès 1974 de la sollicitude du gouvernement nigérien. L'effort entrepris en matière d'infrastructures, que ce soit dans le cadre du budget national ou de l'aide extérieure, avec la participation active des populations, exprime ici plus que partout ailleurs la volonté du Conseil militaire suprême de résorber l'immense retard accusé dans ce domaine. Le nombre des élèves du premier cycle est passé de 120 000 en 1974 à près de 300 000 en 1980. Un tel effort a